

# Octant Analyse

## Population

Numéro 28 - Janvier 2012

### Naître en Bretagne, être en Bretagne : un lien renforcé par les retours à la région natale

*Plus de la moitié des 680 000 personnes nées en Bretagne et vivant dans une autre région française résident en Île de France ou dans les Pays de la Loire. Si les départs sont nombreux vers l'âge de 20 ans, les retours prennent ensuite rapidement l'ascendant, la Bretagne étant la région natale que l'on rejoint le plus une fois l'avoir quittée. Attractive, la Bretagne accueille 816 000 personnes nées ailleurs, notamment dans les régions voisines et en Île de France. Les personnes s'installant ou revenant en Bretagne sont généralement plus qualifiées.*

**A**u premier janvier 2009, la Bretagne compte 3 175 000 habitants. Par ailleurs, on dénombre en France métropolitaine un peu plus de 3 000 000 de personnes nées en Bretagne dont 680 000 (23 %) habitent une autre région. C'est un peu moins qu'en moyenne nationale (27 %).

Les Bretons ont donc une propension plus forte que la moyenne à vivre dans leur région natale. Les régions

attractives sur le plan migratoire - le Sud, la façade atlantique ainsi que l'Alsace et Rhône-Alpes - partagent aussi cette caractéristique, de même que le Nord - Pas-de-Calais. L'attractivité d'une région s'illustre donc autant dans sa capacité à y maintenir sa population qu'à en attirer depuis l'extérieur.

## Île-de-France et Pays de la Loire : des destinations privilégiées

Les Bretons de naissance vivant en dehors de la région sont généralement installés dans des zones ou proches ou attractives pour les jeunes : l'Île-de-France, où résident 30,3 % d'entre eux, et les Pays de la Loire (22,2 %). Les autres régions arrivent loin derrière, avec 6,4 % pour Provence - Alpes - Côte d'Azur et 5,1 % pour la Basse-Normandie. Les Bretons

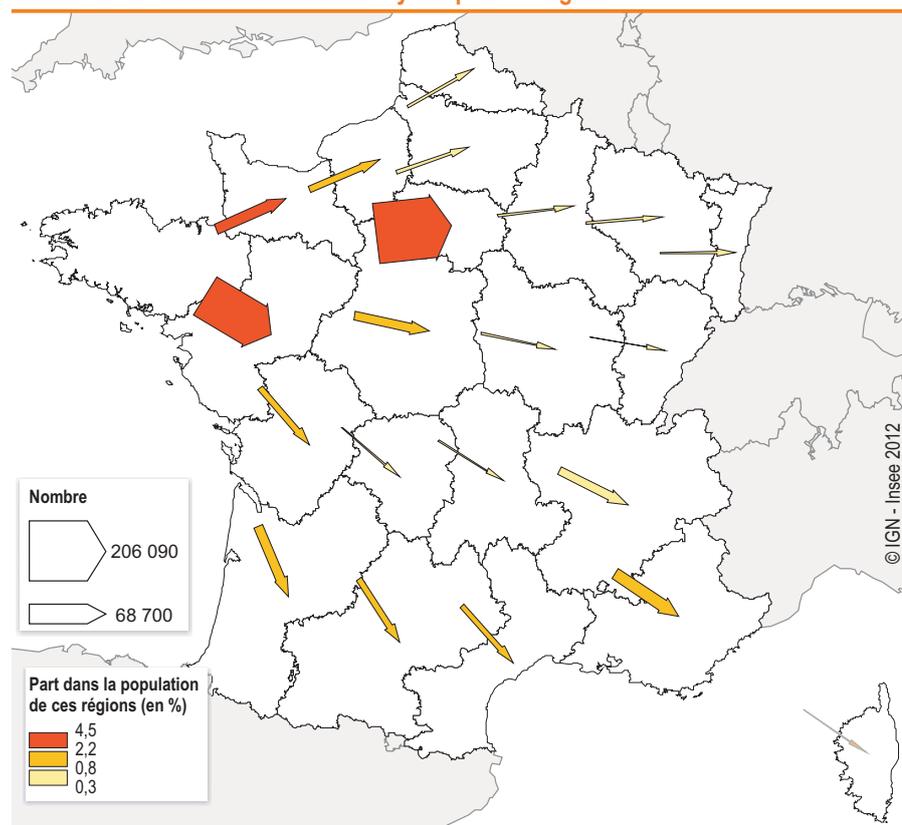
de naissance représentent ainsi 4,5 % de la population dans les Pays de la Loire contre 2,5 % en Île-de-France et 2,4 % en Basse-Normandie.

Au niveau départemental, Paris est celui où vivent le plus grand nombre (50 000) de natifs de Bretagne après la Loire-Atlantique (91 000). La capitale se positionne ainsi, derrière Rennes et Brest, au troisième rang des

communes abritant le plus d'individus nés en Bretagne, Nantes occupant la neuvième position. Ils sont bien représentés également en Mayenne (20 500), Maine-et-Loire (17 900), dans le Var (17 000) et la Manche (16 200).

A l'inverse, les départements les moins peuplés, tels la Lozère, le Cantal ou la Haute-Loire, sont également ceux qui accueillent le moins de natifs de Bretagne, le contingent étant inférieur à 500 dans chacun de ces départements.

## Où vivent les bretons de naissance ayant quitté la région ?



Source : Insee, recensement de la population 2008

Au sein de la Bretagne, la position géographique des différents départements s'accompagne de situations contrastées. Les Finistériens de naissance se caractérisent par une faible propension à vivre hors de la région (21,2 %) mais également dans un autre département de Bretagne (11,1 %). Pour les personnes natives des Côtes-d'Armor, seul le premier constat se vérifie (21,6 %) : la proximité de l'Ille-et-Vilaine les incite en effet davantage à s'installer dans un autre département de la région (18,5 %). Enfin, pour les personnes originaires du Morbihan et de l'Ille-et-Vilaine, la proximité de la Loire-Atlantique favorise les installations hors région (respectivement 23,6 % et 24,4 %).

## Les Bretons vivant hors de la région : des jeunes et des cadres

Les Bretons qui quittent leur région natale le font principalement vers 20 ans, au moment des études ou du premier emploi. A 27 ans environ, un tiers des personnes nées en Bretagne vivent dans une autre région. Ensuite, graduellement, les retours en Bretagne prennent le pas sur les départs et cette proportion de natifs vivant hors Bretagne s'érode. Restent cependant, pour les générations plus anciennes, les effets résiduels des grandes vagues d'émigrations vers les autres régions

## 71 % des habitants du Finistère y sont nés Les résidents bretons suivant leur département de naissance

	Habitants (en nombre)	Personnes y étant nées (en nombre)	Personnes nées en Bretagne parmi les habitants (en %)	Personnes nées dans le département de résidence (en %)	Ensemble des nouveaux arrivants* (en nombre)	dont nouveaux arrivants* nés en Bretagne		Taux de retour** (en %)
						(en nombre)	(en %)	
Côtes-d'Armor (22)	581 570	581 683	78,5	63,9	42 782	10 297	24,1	5,7
Finistère (29)	890 509	901 554	79,9	71,0	61 978	16 723	27,0	7,1
Ille-et-Vilaine (35)	967 588	870 097	68,0	60,7	90 177	18 264	20,3	6,0
Morbihan (56)	710 034	661 345	71,4	60,8	63 768	13 761	21,6	6,1
<b>Bretagne</b>	<b>3 149 701</b>	<b>3 014 679</b>	<b>74,1</b>	<b>64,2</b>	<b>258 705</b>	<b>59 045</b>	<b>22,8</b>	<b>9,1</b>

Source : Insee, recensement de la population 2008

\* personnes arrivées en Bretagne au cours de la période 2003-2008

\*\* Lecture : 5,7 % des individus nés dans les Côtes-d'Armor et habitant en dehors de la Bretagne il y a 5 ans sont revenus habiter dans ce département depuis.

françaises, notamment vers 1960 et avant-guerre, pour les plus anciens. Ainsi, 30 % des Bretons de plus de 90 ans vivent en dehors de la Bretagne.

Hormis ces effets d'âge, les actifs bretons habitant hors de la région sont plus fréquemment cadres d'entreprise (16 %) que ceux restés ou revenus (4 %). De fait, la Bretagne regroupe 3,4 % des cadres d'entreprise français, alors que les Bretons de naissance représentent 4,4 % de l'ensemble de ces cadres. Beaucoup de ces emplois (40,7 %) se situent en effet en Île-de-France. De même, les agents de catégorie A (les cadres) de la fonction publique, ainsi que, dans une moindre mesure, ceux de catégorie B, sont surreprésentés à l'extérieur de la région. À contrario, les ouvriers et employés sont, en proportion, moins nombreux parmi les Bretons vivant hors de la région.

Quitter la région permet, pour bon nombre de diplômés, d'occuper un poste davantage en adéquation avec leur qualification. Ainsi, avec un diplôme de 2<sup>e</sup> ou 3<sup>e</sup> cycle, 28 % des Bretons vivant hors région occupent un poste de cadre d'entreprise, contre 14 % pour ceux qui sont restés. Il n'en est pas de même pour les cadres de la fonction publique pour qui le retour à la région natale semble plus accessible.

### Une région attractive surtout pour les Ligériens et les Bas-Normands

En Bretagne, un peu plus d'un quart des habitants, soit 816 000 personnes, ne sont pas nés dans la région. Les personnes nées en Île-de-France représentent 7 % de la population et celles nées dans les Pays de la Loire 4 %. Les personnes nées à l'étranger, quelle que soit leur nationalité, représentent 3,8 % de la population bretonne, un des plus faibles taux des régions françaises, avec la Basse-Normandie et les Pays de la Loire.

Ces constats faisant abstraction de la taille des régions concernées, ils ne rendent pas compte de l'attractivité intrinsèque de la Bretagne vis à vis des autres régions. En corrigeant de ces effets, la Bretagne se révèle ainsi particulièrement attractive pour les régions les plus proches : Pays de la Loire et Basse-Normandie. L'Île-de-France ne se situe alors qu'en troisième position, devant la Haute-Normandie et le Centre.

Globalement, parmi les personnes vivant en Bretagne, ceux qui sont nés hors de la région présentent un profil peu différent des autres. Ils sont cependant moins souvent retraités et,

### À 27 ans, un tiers des personnes nées en Bretagne vit en dehors de la région

#### Part des natifs de Bretagne vivant dans d'autres régions selon l'âge (en %)



Source : Insee, recensement de la population 2008

parmi les actifs, la proportion de cadres y est un peu plus élevée et celle des ouvriers un peu moindre.

### Davantage d'arrivées que de départs, sauf aux âges d'études

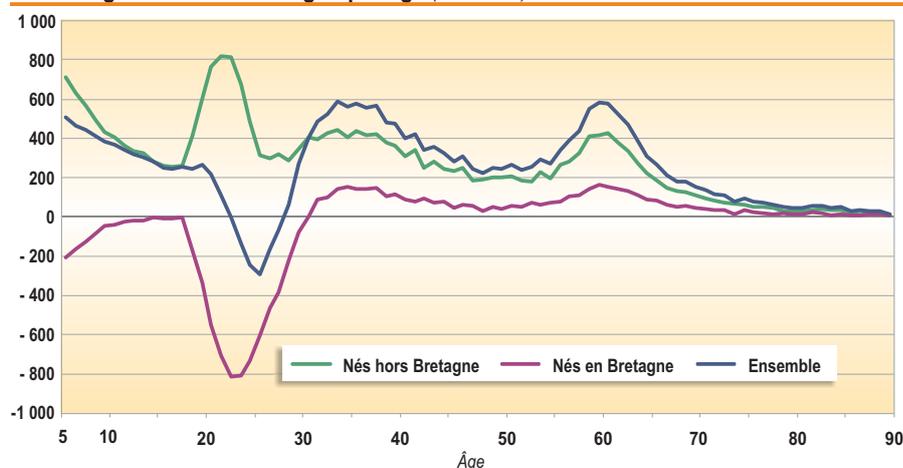
L'accueil de populations est un phénomène qui perdure en Bretagne, région attractive. Elle compte ainsi 259 000 personnes qui n'y résidaient pas cinq ans auparavant. Ces nouveaux arrivants représentent 8,7 % des habitants de plus de 5 ans de la région. L'Ille-

et-Vilaine et le Morbihan sont les départements bretons attirant le plus de nouveaux arrivants.

Le profil de ces populations nouvelles est proche de celui des personnes arrivées plus anciennement et contribue à maintenir les spécificités observées. Les plus jeunes, élèves, étudiants et stagiaires ou jeunes enfants représentent près d'un quart des arrivées. Le bilan des arrivées et des départs fait apparaître que la Bretagne, en cinq ans, a ainsi

### Un solde migratoire négatif uniquement pour les 22-25 ans

#### Solde migratoire de la Bretagne par âge (en nombre)



Source : Insee, recensement de la population de 2008

Note de lecture : le solde des migrations des personnes nées en Bretagne est logiquement négatif pour les plus jeunes. Ce solde devient ensuite positif, témoignant de l'importance des retours dans la région. Le solde des migrations des personnes nées hors Bretagne indique l'attractivité de la région pour les étudiants, les actifs et les retraités.

principalement gagné des actifs (41 %) et des retraités (29 %), mais également des jeunes étudiants ou élèves (22 %).

Le solde migratoire de la Bretagne n'est négatif que pour les personnes âgées de 22 à 25 ans. Cependant, ce solde résulte de deux mouvements contraires. D'une part, de jeunes Bretons quittent la région, d'autre part, de nombreux jeunes viennent poursuivre leurs études en Bretagne, qu'ils choisissent de venir pour étudier ou qu'ils soient enfants d'une famille migrante.

### Le plus fort taux de retour vers la région natale

Une partie importante des arrivées en Bretagne sont le fait des retours vers la région natale. C'est le cas de 22,8 % des nouveaux arrivants (59 000 personnes), ce qui place la Bretagne en quatrième position des régions

françaises, derrière le Nord - Pas-de-Calais (31 %), la Basse-Normandie (23,7 %) et la Lorraine (23,2 %). Toutefois, cette proportion est particulièrement élevée pour une région attractive, qui, par définition, n'accueille pas seulement des populations ayant un lien avec elle.

Ainsi, si l'on rapporte ces retours aux personnes ayant quitté leur région natale, la Bretagne est la région de France métropolitaine ayant le taux le plus élevé (9,1 %), devant d'autres régions attractives : l'Aquitaine (8,5 %), Rhône-Alpes et Provence - Alpes - Côte d'Azur (8,4 %). Parmi les Bretons de naissance vivant hors région, près d'une personne sur dix aura ainsi, en l'espace de cinq ans, rejoint sa région natale.

Les profils des retours sont proches de ceux de l'ensemble des arrivants, avec cependant

un âge un peu plus élevé et une surreprésentation des retraités (23 % contre 19 %), des agents de la fonction publique, ainsi que des agents de maîtrise et techniciens.

Par ailleurs, le lien avec la région peut s'exprimer plus largement par les origines du conjoint ou celles de ses parents. Entre 1990 et 1999, l'enquête histoire familiale avait ainsi permis d'estimer les retours en Bretagne, selon cette acception plus large, à plus d'une arrivée sur deux (53 %). En 2008, pour 38 % des couples arrivés en Bretagne ces cinq dernières années, un au moins des conjoints est Breton de naissance.

■ Laurent Auzet  
■ Robert Granger

## Définitions

Les données utilisées dans cette étude sont issues du recensement de la population 2008. Les **nouveaux arrivants** sont les personnes résidant dans la région le 15 janvier de l'année 2008 et qui habitaient cinq ans auparavant dans une autre région de métropole, dans un Dom-Tom ou à l'étranger. Ne sont pris en compte que le lieu de résidence cinq ans auparavant et le lieu de résidence actuel même si plusieurs migrations se sont produites au cours de ces cinq années. Le nombre de nouveaux arrivants est ainsi inférieur au nombre de migrations réellement effectuées. Par ailleurs, l'étude des nouveaux arrivants se limite aux personnes âgées de 5 ans et plus car, par définition, les moins de 5 ans n'ont pas de résidence antérieure cinq ans auparavant.

## Pour en savoir plus

- [La démographie bretonne depuis deux siècles](#) / Mickaël Ramonet ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant Analyse* ; n° 9 (2010, nov.). - 4 p.
- [La Bretagne, une région de plus en plus attractive](#) / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 115 (2009, janv.). - P. 11-16.
- [Ville, mer, campagne : comment les nouveaux habitants dynamisent les différents territoires bretons](#) / Isabelle Baudequin ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 117 (2009, sept.). - P. 25-30.
- [L'importance des retours à la région natale](#) / Michel Rouxel ; Insee Bretagne. - Dans : *Octant* ; n° 94 (2003, juin). - P. 20-23.
- [Région de naissance, région de domicile](#) - Cartes interactives
- Insee ([www.insee.fr](http://www.insee.fr))
- Insee Bretagne ([www.insee.fr/fr/regions/bretagne](http://www.insee.fr/fr/regions/bretagne))

Directeur de la Publication : Michel Guillemet

Rédacteur en chef : Jean-Marc Lardoux

Composition : Jean-Paul Mer

ISSN 2105-1151 - © Insee 2012 - Dépôt légal : 1<sup>er</sup> trimestre 2012

INSEE Bretagne  
36, place du Colombier  
CS 94439  
35044 RENNES Cedex

Pour tout renseignement statistique :  
09 72 72 40 00 (tarification appel local)